

Respectons notre immeuble et nos voisins, nous avons tous à y gagner !

En cas de non respect du règlement, la RIVP peut engager une résiliation du bail.
Consultez le règlement intérieur complet sur www.rivp.fr

Soyons RESPECTUEUX

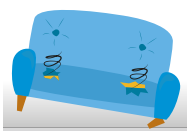
La propreté, ça s'entretient !



Respectez les parties communes
et le travail de ceux qui les nettoient.



Déposez vos sacs dans les bacs
correspondants.



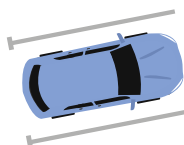
Appelez la mairie pour faire enlever
vos encombrants.



Votre balcon n'est pas
un lieu de stockage.



Ne fumez pas dans les parties
communes et ne jetez pas
vos mégots par la fenêtre.



Garez votre véhicule sur
l'emplacement attribué.



Tenez votre chien en laisse,
interdisez-lui les pelouses
et ramassez ses déjections.

Soyons VIGILANTS

La sécurité, c'est aussi votre responsabilité !



Refermez les portes derrière
vous pour éviter les intrusions
de personnes mal intentionnées.



Les jeunes enfants ne doivent pas
utiliser seuls les ascenseurs.



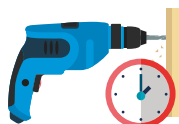
N'entreposez pas d'objets sur
le palier, ils gênent l'évacuation
en cas d'incendie.

Soyons MOINS BRUYANTS

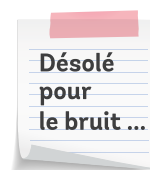
La tranquillité, c'est bon pour la santé !



De jour comme de nuit, on ne se
rend pas toujours compte du bruit
que l'on fait. Soyez attentifs.



Les travaux sont autorisés
de 8h à 19h du lundi au samedi,
hors jours fériés.



Une fête, des travaux ?
Vos voisins apprécieront
d'être informés.